

Le marché des voyages d'affaires

Par ordre de priorité, le programme relatif au marché des voyages d'affaires visera à :

- orienter les activités de commercialisation pour créer une perception positive du Canada comme destination de choix pour la tenue de congrès;
- axer les ressources sur le client, et ce, par la commercialisation des relations;
- répondre aux attentes et aux besoins particuliers d'organismes individuels;
- repérer de nouveaux débouchés.

Cette stratégie contribuera à accroître de 75 millions de dollars la contribution du marché américain des congrès au tourisme au Canada.

Note :

Le 25 octobre 1994, le Premier ministre, le très honorable Jean Chrétien, annonçait la création d'une Commission canadienne du tourisme. Ce nouvel organisme sera dirigé par un conseil d'administration composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et du secteur privé.

La Commission aurait pour principale responsabilité de mettre en œuvre des activités de marketing pour faire connaître le Canada comme destination touristique aux touristes canadiens et étrangers.

Le gouvernement fédéral fournira annuellement un financement de base de 50 millions de dollars à cet égard.

La création de la Commission canadienne du tourisme aura une incidence importante sur le Plan de promotion du commerce extérieur du Canada en 1995-1996 pour le secteur du tourisme. Toutefois, au moment d'aller sous presse, on ne peut préciser ni la nature ni l'orientation du changement.

Renseignements

Industrie Canada
Tourisme
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H6
Téléphone : (613) 954-3830
Télécopieur : (613) 952-7906

Ministère des Affaires étrangères et
du Commerce international
Direction de la promotion du commerce et
du tourisme des États-Unis
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone : (613) 944-7344
Télécopieur : (613) 944-9119